

mazars

61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie



31 rue Henri Rochefort
75017 Paris

Axway Software

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2021 – 14^{ème} résolution

Axway Software

Société anonyme au capital de 42 739 828 €

RCS : Annecy 433 977 980

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2021 – 14^{ème} résolution

A l'assemblée générale de la société Axway Software,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.


Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 3 mai 2021

DocuSigned by:

24C6A6E0823F472...

Bruno Pouget

Associé

Aca Nexia

Paris, le 3 mai 2021

DocuSigned by:

35CC3FE214F44AD...

Sandrine Gimat

Associée